

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS PROCÈS-VERBAL

Mardi 12 septembre 2023, 19 h 30
Au gymnase

Ordre du jour :

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 septembre 2022;
- 4.0 Présentation du rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement;
- 5.0 Élection des membres du Conseil d'établissement :
 - 5.1 Nomination d'un président d'élection;
 - 5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection;
 - 5.3 Procédure pour la mise en candidature;
 - 5.4 Élection aux postes des représentants des parents au Conseil d'établissement;
 - 5.5 Élection des parents substitués au Conseil d'établissement;
- 6.0 Élection d'un représentant au Comité de parents et son substitut parmi les parents élus au sein du Conseil d'établissement;
- 7.0 Questions de l'assemblée;
- 8.0 Levée de l'Assemblée.

1.0 Mot de bienvenue de la direction

Madame Nancy Roy, directrice, souhaite la bienvenue à tous. Elle souhaite également la bienvenue aux personnes présentes et l'assemblée est ouverte à 19 h 33.

Les personnes sont invitées à signer, à leur arrivée, le registre des présences, ce qui constituera également la liste des présences de l'assemblée. Les noms des personnes présentes seront indiqués au procès-verbal de l'assemblée.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est déposé et lu par madame Amélie Dufour.

AG-22-23-01

Madame Josiane Boutin propose, appuyée par madame Caroline Nadeau, l'adoption de l'ordre du jour, tel que déposé.

3.0 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 septembre 2022

Madame Amélie Dufour, présidente, dépose le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2022 et en fait la lecture.

AG-22-23-02

Madame Isabelle Dumas propose, appuyée par madame Isabelle Boulanger, l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 12 septembre 2022, tel que déposé.

4.0 Présentation du rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement

Madame Amélie Dufour dépose à l'assemblée, le rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-2023 et en fait la présentation. Par la suite madame Nancy Roy mentionne qu'il n'y a plus d'agrandissement de prévu à l'École Clair-Soleil et que les modulaires seront prêts dans les prochaines semaines. Pour l'instant chaque classe a son local et la musique occupe la bibliothèque. Lorsque les modulaires seront prêts des changements de locaux auront lieu.

5.0 Élection des membres du Conseil d'établissement

Madame Nancy Roy, directrice, mentionne la composition du Conseil d'établissement pour 2022-2023 et remercie les membres sortants : mesdames Josianne Carrier et Isabelle Dumas, ainsi que madame Mélina Jean comme substitut, poste qui doit être révisé annuellement.

Les membres qui en seront à leur dernière année de mandat en 2023-2024 sont : mesdames Chantal Groleau, Isabelle Boulanger et Amélie Dufour.

5.1 Nomination d'un président d'élection

AG-22-23-03

Madame Nancy Roy se propose, appuyée par madame Amélie Dufour, à titre de présidente d'élections. Elle accepte.

5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

AG-22-23-04

Madame Isabelle Boulanger se propose, appuyée par madame Amélie Dufour, pour agir à titre de secrétaire d'élection.

5.3 Procédure pour la mise en candidature

Madame Nancy Roy, directrice, explique le déroulement des élections.

5.4 Élection aux postes de représentants des parents au Conseil d'établissement

Madame Lucie Grould se propose comme membre au conseil d'établissement.

Madame Manon Létourneau, se propose au conseil d'établissement.

2 postes à combler :
avec mandat de 2 ans

AG-22-23-05

Mesdames Lucie Grould et Manon Létourneau sont élues par acclamation pour un mandat de 2 ans au conseil d'établissement.

5.5 Élection des parents substitués au Conseil d'établissement

Madame Isabelle Halley se propose comme membre substitut au conseil d'établissement.

Madame Isabelle Halley est élue par acclamation au poste de substitut au conseil d'établissement. Le mandat est de 1 an.

Postes de substitut à combler

AG-22-23-06

6.0 Élection d'un représentant au Comité de parents et son substitut parmi les parents élus au sein du Conseil d'établissement

AG-22-23-07

Madame Amélie Dufour sera la représentante du conseil d'établissement au comité de parents et madame Manon Létourneau sera la substitut à ce comité.

7.0 Question de l'assemblée

Pas de question.

8.0 Levée de l'Assemblée

AG-22-23-08

La levée de l'assemblée à 20 h 17.

A handwritten signature in cursive script that reads "Nancy Ray". The signature is written in black ink on a white background.

Secrétaire d'assemblée